



La **spécialité** « **Mathématiques** » s'adresse aux élèves soucieux de consolider les acquis de seconde, développer le goût et la rigueur de la démarche mathématique, découvrir de façon approfondie de nouveaux outils pour modéliser et comprendre, développer des interactions avec d'autres spécialités, et préparer la poursuite d'études après le baccalauréat.

- **L'option « Mathématiques expertes »**

Destinée aux élèves qui ont un goût affirmé pour les mathématiques et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante, elle permet d'aborder de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité.

- **L'option « Mathématiques complémentaires »**

Destinée prioritairement aux élèves qui, ayant suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques en première et ne souhaitant pas le poursuivre en terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances et compétences mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en médecine, économie ou sciences sociales.

Les mathématiques pour quelles études et quels métiers ?

Beaucoup de **formations supérieures** nécessitent d'avoir fait et acquis des compétences et connaissances mathématiques au lycée :

- Formations **scientifiques** (mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, géologie), médicales et paramédicales, sciences cognitives (BTS, DUT, faculté, CPGE, écoles d'ingénieurs,...)
- Formations **économiques**, gestion, finance, assurance, négociation, marketing...
- Formations **techniques** (BTS métiers de la mode, architecture, BTS arts appliqués, formations aux métiers du bâtiment, de l'automobile...)
- Formations plus « **littéraires** » : professeur des écoles, prépa BL (lettres et sciences sociales)...

Et de **nombreux métiers** font appel de façon plus ou moins intensive aux mathématiques :

- dans l'**industrie** (ingénieur, recherche et développement...),
- dans la **banque, la finance, et l'assurance** (statisticien, gestionnaire de contrats, actuaire...),
- dans la **santé** (biostatisticien, chercheur...),
- dans l'**informatique et les télécommunications**,
- dans l'**énergie et l'environnement**,
- dans l'**enseignement**...